

Producteur, Productrice certifié(e) BIO,

Le collège des producteurs vous invite à sa 4^{ème} assemblée sectorielle des producteurs BIO.

***L'administratif est trop lourd ?
Pesez sur les changements !***

Date : **Le lundi 18 avril 2016 à 19h30**

Lieu : **Au château de Courrière** (6 rue bâti de Corère, 5336 Courrière)

Votre participation est essentielle, elle est la base de notre travail

INSCRIPTION : AU PLUS TARD LE JEUDI 14/04/2016.

Via le lien suivant <http://goo.gl/forms/aa7PnPb27p>

Tel. 081 240 430

@ info.socopro@collegedesproducteurs.be

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

1. **Chiffres clés** du rapport annuel du Collège des Producteurs 2015 et **priorités 2016**
 - o Validation et discussion
 - o Priorités futures
2. **Tables rondes** : quelles pistes pour **simplifier les démarches administratives**
 - o Démarche en collaboration avec l'administration, les syndicats (FWA, Fugea, Boerenbond) et Wallonie-Bruxelles Simplification
3. **Débat : Semences BIO**, Evaluation du système « organicXseeds » pour une amélioration de l'offre sur le marché
4. **Divers**
5. Verre de l'amitié et snacks BIO

RAPPEL DES ROLES DU COLLEGE DES PRODUCTEURS

- Consulter et impliquer :

Le collège des producteurs à travers ses assemblées sectorielles notamment, vous offre l'opportunité d'être acteur des changements que vous voulez voir dans l'agriculture wallonne.

- Transmettre

Les résultats des assemblées sont relayés aux pouvoirs publics et institutions compétentes. Le saviez-vous ? En 2015, 89% des avis formels émis par le Collège des Producteurs ont fait l'objet d'une prise en compte, au moins partielle (minimum 50% de prise en compte).



- Agir

Mais le collège des producteurs ne se limite pas seulement à transmettre la voix des agriculteurs. Il traduit les priorités du secteur en actions concrètes menées en étroite collaboration avec les organismes compétents.

- Plus d'informations : www.collegedesproducteurs.be